

# **Bourgogne-Franche-Comté**

(Mis à jour le 24/09/2025)



## **SOMMAIRE**

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

*(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)*

---

<sup>1</sup> **Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)**

## Bourgogne-Franche-Comté

### 1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

15 structures sur 15 (100%) ont retourné l'enquête :

21 – Côte-d'Or : ADEFO « ACT pédiatrique » (Dijon), SDAT (Dijon), VYV3 (Dijon)

25 – Doubs : ADDSEA (2 sites : Montbéliard et Besançon), ELIAD (2 dispositifs : « ACT » et « ACT pédiatrique » à Besançon)

39 – Jura : ADDSEA (2 sites : Dole, Lons-Le-Saunier), Association Intercommunale de Réinsertion (Lons-le Saunier), ELIAD (Dole)

58 – Nièvre : PAGODE (Nevers)

70 – Haute-Saône : ELIAD (3 sites : Lure, Luxeuil-Les-Bains et le dispositif ACT Pédiatrique à Vesoul)

71 – Saône-et-Loire : LE PONT (Le Creusot), PEP 71 (3 sites : Chalon-sur-Saône, Châtenoy-le-Royal, Saint-Rémy)

89 – Yonne : EMPREINTES (3 sites : Auxerre, Sens, Tonnerre)

90 – Territoire de Belfort : ADDSEA (Belfort)

Nombre de structures	15
Nombre de places autorisées / installées	126 / 123
Nombre moyen de places par structure	8,4
Nombre de candidatures	346
Nombre de résidents présents dans l'année	170
Nombre d'admissions	66
Nombre de sorties	61

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	95%
% de places en semi-collectif	5%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	40%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	53%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	60%
3 à 6 mois	4%
6 mois à 1 an	36%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

## 2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,476
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 18%

Direction	11%
Services administratifs et techniques	20%
Equipe de soin	28%
Equipe socio-éducative	41%
Animation et autre	0,1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	73%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	53%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	40%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	40%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	27%

Tableau 7 : Équipe salariale<sup>2</sup>

## 3/ Les candidatures

Candidatures reçues	346
Nombre moyen de candidatures par structure	23,1
Admissions	66
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19%
Candidatures refusées	280
% de candidatures refusées	81%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

---

<sup>2</sup> Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	20%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	4%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	18%
En raison de conduites addictives	6%
En raison de comorbidités psychiatriques	6%
Hors critères médicaux	19%
Possède déjà un logement autonome	-
Une coordination médicale est déjà en place	2%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	6%
<b>Total</b>	<b>61%</b>

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	3%
Dossier incomplet	1%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	13%
<b>Total</b>	<b>17%</b>

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département <sup>3</sup>	1%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière <sup>4</sup>	-
Autre : hors critère d'âge <sup>5</sup>	-
Autre : décès	-
Autre / non renseigné	-
<b>Total</b>	<b>3%</b>

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

<sup>3</sup> Pour rappel, le dispositif est national

<sup>4</sup> Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

<sup>5</sup> Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	35%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	5%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	9%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	14%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	3%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	8%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	12%
Services sociaux municipaux/départementaux	6%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	1%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	3%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Dispositif d'appui à la coordination	1%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

#### 4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	57%	60%	32%
Femmes	32%	35%	26%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	11%	5%	42%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	11%	
18-45 ans	31%	
46-60 ans	37%	> 45 ans : 59%
> 60 ans	22%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	77%
En couple	23%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	11%
Nombre total d'accompagnants	72
% d'accompagnants mineurs	43%
% de résidents avec un ou des accompagnants	18%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	17%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	83%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	85%	91%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	15%	9%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	66%	82%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	34%	18%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	87%	92%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) <sup>6</sup>	3%	2%
Scolarisé ou en formation	9%	5%
Demandeur d'emploi	1%	2%
Retraite ou préretraite	20%	33%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	25%	28%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	41%	31%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	16%	25%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	57%	67%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	28%	8%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

<sup>6</sup> Y compris les résidents en arrêt maladie

## 5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	32%	Originaire du département	84%
Hébergement provisoire	52%	Originaire d'un autre département de la région	13%
Sans hébergement	16%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	1%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (66%)	Logement autonome avec bail direct	38%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	2%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	9%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	4%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	11%
	Logement universitaire ou d'un centre de formation	2%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (23%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	2%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	2%
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	2%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	6%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	9%
Autres (10%)	ayant été emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	4%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	2%
	Sans solution	-
	Non renseigné	4%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	4%
Exclusion	4%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	8%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	23%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	23%
6-12 mois	25%
12-18 mois	21%
18-24 mois	13%
> 2 ans	18%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée <sup>7</sup> moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	13,0 mois
Taux d'occupation	86%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

<sup>7</sup> Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

## 6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	16%	<b>28%</b>
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	8%	<b>10%</b>
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	9%	<b>7%</b>
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	4%	<b>7%</b>
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	<b>6%</b>
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	6%	<b>5%</b>
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	3%	<b>5%</b>
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	<b>4%</b>
Accident vasculaire cérébral invalidant	3%	<b>4%</b>
Addictions	11%	<b>2%</b>
Handicap	7%	<b>2%</b>
Cirrhoses	2%	<b>2%</b>
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	1%	<b>2%</b>
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	1%	<b>2%</b>
Maladie d'Alzheimer et autres démences	1%	<b>2%</b>
Autres	21%	<b>12%</b>

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	68%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	61%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	28%	4%	32%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	7%	11%	18% <sup>8</sup>
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	10%	6%	16%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	8%	14%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	7%	4%	11%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	4%	9%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	5%	9%
Accident vasculaire cérébral invalidant	4%	3%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	35%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

<sup>8</sup> 20% en tenant compte de l'ensemble des problématiques de santé mentale (hors addictions)

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	26%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	26%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	29%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	7%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	3%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	8%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	9%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT<sup>9</sup>

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	7%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	57%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	28%
Pharmacien, pharmacien à domicile	62%
Kinésithérapeute	34%
Diététicien	7%
Ophtalmologue, opticien	27%
Pédicure, podologue	28%
Dentiste, orthodontiste	22%
Ergothérapeute	5%
Psychologue	18%
Médecin traitant	76%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	17%
Psychiatre	12%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	19%
Autres médecins spécialistes (soins)	35%
CAARUD, service d'addictologie...	11%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

<sup>9</sup> Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	5%
Accès à la formation/alphabétisation	7%
Juriste, avocat	6%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	2%
Tutelle, curatelle	17%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins